

A stylized white line-art illustration on a blue background. It depicts a globe in the center, surrounded by the silhouettes of five people of various ages and genders. They appear to be in a circle, looking at or interacting with the globe. The background has faint, curved white lines that suggest a horizon or a protective arc.

ASBL AIDANTS PROCHES

**RAPPORT**

**D'ACTIVITÉS**

**2024**

[www.wallonie.aidants-proches.be](http://www.wallonie.aidants-proches.be)



**Rédaction** : Amandine Nihoul, Christian Carpentier,  
Christine Doms, Élisabeth Knuts, Maxime Delaite,  
Nadia Manouhi, Romain Arnoux, Sigrid Brisack.

**Éditeur responsable** : Maxime Delaite – ASBL Aidants Proches

**ISSN** : 2593-1571

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>SERVICE APPUI &amp; ACCOMPAGNEMENT</b>	<b>7</b>
La permanence Info'Aidants .....	9
Perspectives 2025 .....	15
Notre place dans le réseau local .....	16
Chronilux .....	17
Les aidants-proches .....	17
du sud de l'arrondissement .....	17
de Verviers .....	17
<b>SERVICE ÉTUDE &amp; PLAIDOYER</b>	<b>18</b>
Représentation politique et lobbying .....	19
Projet Européen FSE+ .....	20
ERASMUS + .....	21
Éducation permanente .....	22
Participation à la recherche et accompagnement des étudiants .....	23
Collaboration avec le réseau supra local .....	25
<b>SERVICE FORMATION &amp; SENSIBILISATION</b>	<b>27</b>
2024 en un clin d'œil .....	28
Sensibilisations ciblées .....	29
Sensibilisations ouvertes .....	30
Perspectives 2025 .....	30
<b>SERVICE COMMUNICATION &amp; ÉVÉNEMENTS</b>	<b>31</b>
11 édition de la Semaine des Aidants-Proches .....	32
Les livrets thématiques .....	33
Les flyers d'information .....	34
Les goodies .....	34
Mailings, articles et réseaux sociaux .....	35
Le site Doc'Aidants .....	36
Les retours dans la presse .....	36
Réunions de service .....	36
Perspectives 2025 .....	37
<b>SERVICE ADMINISTRATIF &amp; FINANCIER</b>	<b>38</b>
Aspect financier .....	39
Formation continue .....	39
Cartes d'urgence .....	40
<b>CONCLUSION</b>	<b>42</b>

# INTRODUCTION



**L'ASBL Aidants Proches est le centre de référence pour et sur l'aidant-proche en Wallonie.**

**Notre objet social est de le reconnaître et de le soutenir. Nous le faisons quelle que soit sa situation, qu'il s'agisse de son lien de parenté ou d'amitié avec le proche-aidé, mais aussi de son statut socio-professionnel.**

**Nous le faisons également quel que soit le déficit d'autonomie du proche-aidé, qui peut être due à une maladie, à un handicap ou à un âge avancé.**

Pluralistes et forts d'une longue tradition de concertation et de travail en réseau, nous sommes la seule association à traiter la thématique de la proche-aidance de façon transversale en Belgique francophone. Notre champ d'action concerne la Région wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Fédéral et le niveau européen.

Les dernières statistiques en date indiquent que la proche-aidance concerne 700.000 Wallons, en ce compris les jeunes aidants-proches qui sont au cœur d'un nouveau projet que nous avons lancé en 2024, grâce au soutien du FSE+.

Outre une importante mission d'écoute et d'orientation des aidants-proches qui font appel à nous, nous formons une série d'acteurs à leur réalité et militons également pour que les décideurs politiques reconnaissent ce public particulier et lui reconnaissent un statut et des droits à la hauteur de son apport et de son formidable dévouement.

Notre année 2024 aura été particulièrement riche sur ce dernier plan. Notre mémorandum dévoilé en juin 2023 a trouvé écho dans les programmes de quasi tous les partis démocratiques francophones pour les élections régionales et fédérales du 9 juin 2024. Une première ! Mieux encore, le nouveau gouvernement wallon s'est engagé en juillet à proposer un « plan interfédéral aidants-proches » à tous les niveaux de pouvoir. La nouvelle équipe fédérale a, elle aussi, pris l'engagement de renforcer le statut et les droits des aidants-proches en janvier 2025.

Nous avons également poursuivi notre travail avec nos deux ASBL sœurs, Aidants Proches Bruxelles et Jeunes Aidants Proches, de même qu'avec plusieurs universités et hautes écoles. Nous avons aussi entretenu nos contacts avec nos homologues néerlandophones ainsi qu'au sein d'Eurocarers, le groupement européen d'associations d'aidants-proches

Nous demeurons par ailleurs membres de la PAH, de l'ASBL Le bien vieillir, de l'ADMR, de l'ASBL APEC (Ciney), de certaines commissions subrégionales de l'Aviq ainsi que du Belgian Brain Council et de la Codéf.

L'année 2024 nous a aussi permis de travailler à notre demande de reconnaissance en éducation permanente. Elle a par ailleurs été marquée par notre participation à 2 projets européens (Erasmus+ et FSE+). Le soutien FSE nous a permis de renforcer nos missions de base (permanence pour les aidants, soutien du réseau local et sensibilisation des professionnels), tout en travaillant sur la thématique des jeunes aidants-proches et en approfondissant nos partenariats avec les secteurs du handicap, de la santé mentale et des aînés. Grâce au soutien d'Erasmus, nous avons pu échanger avec des partenaires étrangers et comparer nos politiques respectives ainsi que de bonnes pratiques au bénéfice des aidants-proches.

# 01

SERVICE APPUI

& ACCOMPAGNEMENT

---

**Le Service Appui & Accompagnement a pour mission principale d'apporter un soutien et un appui aux aidants-proches en étant à leur écoute, en répondant à leurs questions et en les guidant vers les services adéquats.**

**Il se met également au service des personnes aidées et des professionnels. Il assure en parallèle les contacts et entretien les relations avec le tissu associatif local et provincial en apportant conseils et accompagnement selon leurs questions et besoins.**

**Il collabore par ailleurs aux initiatives locales et aux projets organisés autour de la thématique des aidants-proches dans l'ensemble des provinces wallonnes.**

---

En 2024, nous avons constaté une augmentation significative des contacts spontanés initiés par des partenaires nouvellement installés en tant que structures locales, voire micro-locales. Ils souhaitent se faire connaître auprès de notre ASBL afin de pouvoir rejoindre les ressources disponibles aux aidants-proches sur un territoire donné. Via notre permanence Info'Aidants, nous avons poursuivi la collecte des informations et des constats de terrain pour les relayer ensuite au Service Étude & Plaidoyer afin que ce dernier poursuive son investigation des pistes de travail à destination des réseaux méta.

## La permanence Info'Aidants

Info'Aidants est une permanence psycho-sociale qui se veut un relais d'écoute, d'information et de référence à destination de toute personne en questionnement sur la thématique de la proche-aidance en Wallonie. Les aidants-proches, les personnes aidées ainsi que les professionnels concernés peuvent y avoir accès par téléphone trois demi-jours par semaine. Ils peuvent également nous solliciter à tout moment par mail ou via un formulaire en ligne disponible sur notre site internet.

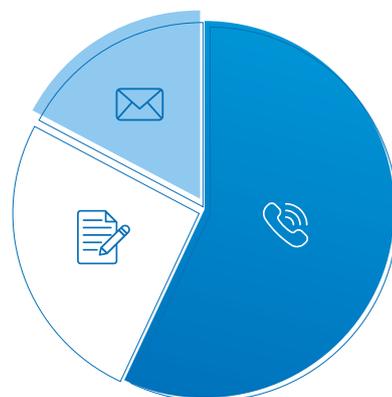
En 2024, nous avons reçu 629 demandes, soit légèrement moins qu'en 2023 (657 demandes). Nous avons toutefois constaté une augmentation significative de la durée des appels téléphoniques. Là où quelques minutes pouvaient précédemment suffire, le temps d'échange avec les aidants-proches est passé à 20 ou 30 minutes, voire à une heure. De même, nous avons relevé des situations de plus en plus complexes où l'intervention de multiples services ont été renseignés.

La majorité des appels ont constitué ce que nous nommons des 1<sup>ers</sup> appels/contacts uniques, ce qui appuie notre mission de relais auprès des appelants. Nous avons cependant constaté qu'environ 6% des appels nous sont arrivés de personnes ayant déjà fait appel à nous par le passé et qui nous ont recontactés pour une nouvelle question ou demande.

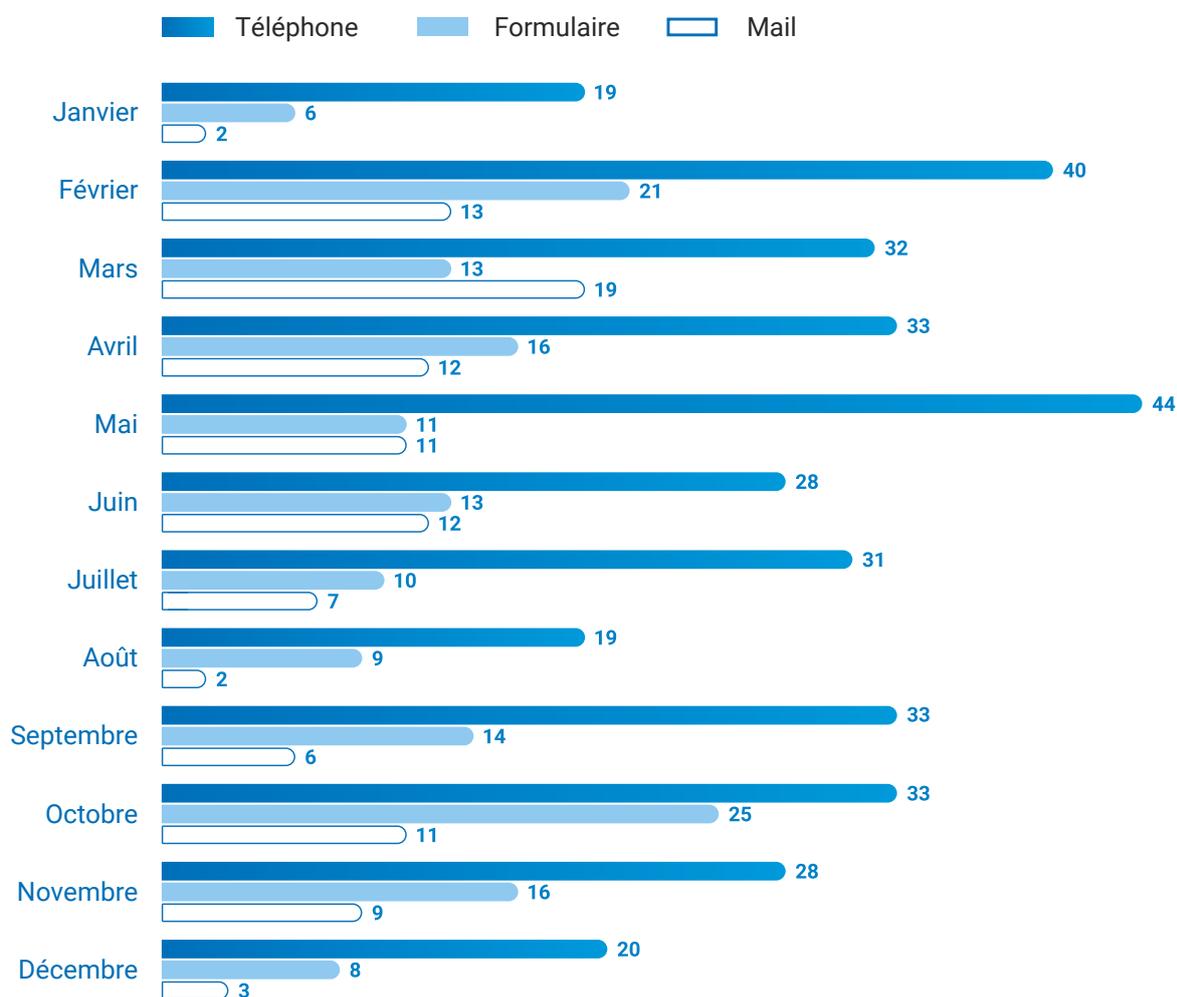
Les suivis de situations dites « particulières » ont été minimes, de l'ordre de 11%. Nous entendons par là des aidants-proches qui nous contactent de manière régulière pour expliquer le suivi de leur situation et qui se retrouvent bien souvent avec un besoin majeur d'écoute.

Les canaux utilisés pour ces contacts se sont déclinés comme suit :

- 360 appels téléphonique (57%)
- 162 formulaires en ligne (26%)
- 107 mails (17%)



## Répartition des contacts sur l'année



Au niveau du profil, les aidants-proches sont demeurés la majorité de ces appelants, devant cette fois les professionnels. Ils ont été suivis par l'entourage, les personnes aidées, les étudiants ou chercheurs et enfin les bénévoles, en recherche eux aussi de soutien pour les aidants-proches qu'ils côtoient.

La grande majorité des personnes qui nous ont appelés ont eu connaissance de l'existence de notre ASBL via

Internet ou via nos réseaux sociaux. On constate ensuite une augmentation significative de notre visibilité et du relais de notre existence fait par les partenaires professionnels, ce qui démontre l'importance de la poursuite de notre travail de réseautage et de communication. Nous avons également noté une égalité entre la circulation de l'information via des aidants-proches ayant déjà fait appel à l'ASBL, et celle issue de nos supports de communication.

L'objet des demandes formulées à la permanence a quant à lui été marqué, cette année encore, par une grande diversité :

Lors de chaque échange, nous avons de nouveau été extrêmement soucieux d'apporter une écoute bienveillante et positive. Elle permet aux appelants de se poser un moment, de mettre de l'ordre dans leurs idées et de pouvoir repartir avec un peu plus de clarté, des pistes de relais vers des partenaires et - surtout - avec le sentiment d'avoir été entendus. Les aidants-proches appelant la permanence ont semblé de plus en plus prompts à nommer leur épuisement. Cela nous apparaît comme une évolution significative de leur situation générale qui les amène à se renseigner plus vite et,

par conséquent, à pouvoir demander de l'aide avant d'être devenus complètement incapables de s'occuper de leur proche-aidé.

#### Objet(s) des demandes

Nombre	Thème
227	Législation A-P, reconnaissance
171	Financier (Allocations A-P ou autres)
138	Écoute/Soutien psychosocial
138	Conciliation vie professionnelle et vie privée
106	Autres
105	Répit (résidentiel, à domicile ou via bénévoles)
94	Info ASBL et thématique A-P
82	Soins & aides à domicile

+ 56%

Au niveau de notre canal de traitement de ces demandes, **les réponses apportées par téléphone** ont augmenté sensiblement par rapport à **celles fournies par mail**. La première demande exprimée était en effet parfois si peu détaillée et floue qu'il nous a été nécessaire de demander plus d'informations, nous amenant à proposer un échange téléphonique afin de pouvoir cerner adéquatement la situation.

+ 41%

En termes de genre, **les femmes sont restées majoritairement représentées en 2024** parmi nos demandes de contact. Nous avons cependant noté une **augmentation des hommes** qui prennent des renseignements et qui ont pour demande d'obtenir le statut d'aidant-proche.

67%

+ 25%

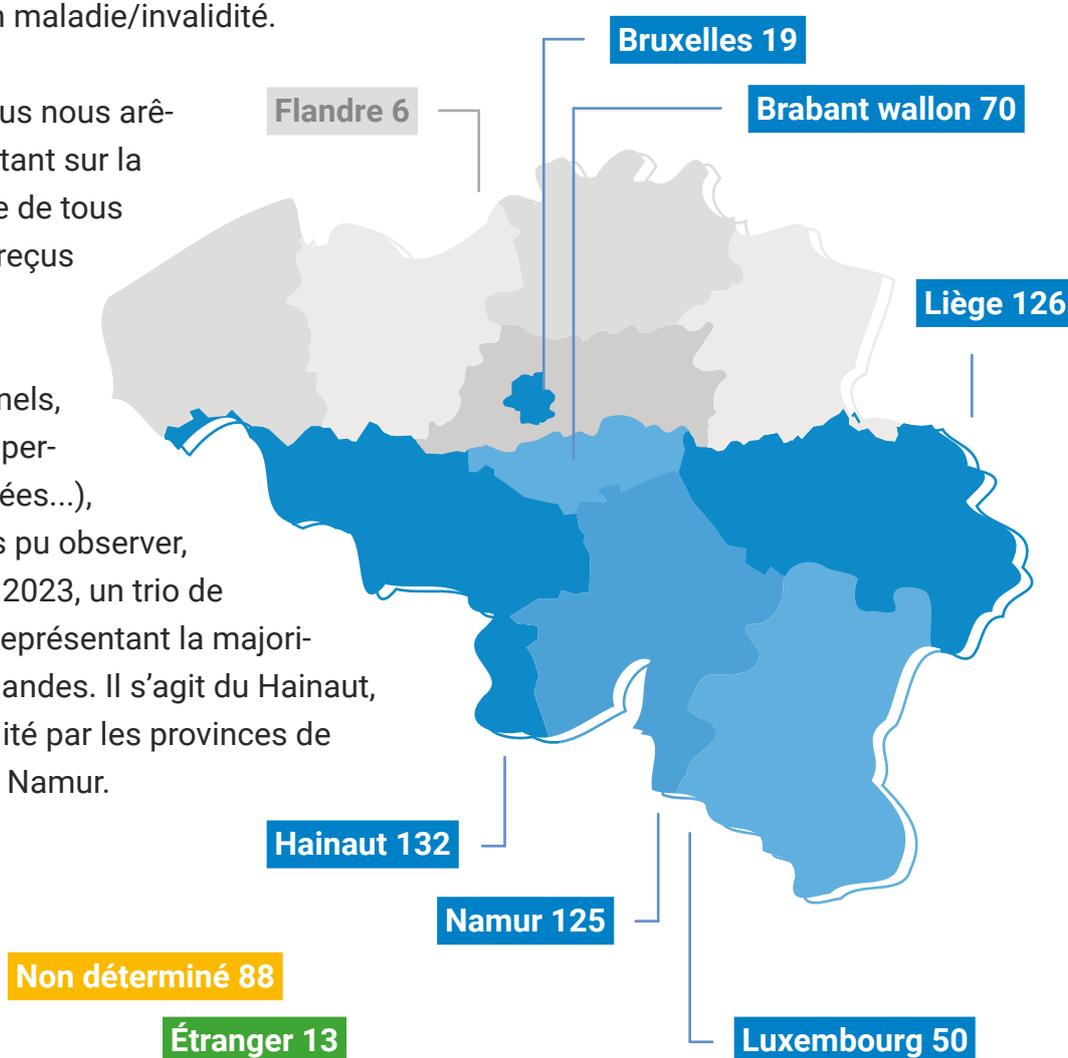
**L'âge moyen** des auteurs de ces demandes de contact est resté identique à celui de 2023. Précisons néanmoins que l'âge de l'aidant-proche et/ou de son proche-aidé ne sont pas systématiquement demandés. Les chiffres dont nous disposons ne sont donc pas le reflet de toutes les entrées à la permanence.

Entre 51 et 70 ans

La situation de ces personnes est par ailleurs restée plurielle. Une grande partie des aidants-proches nous ayant contactés étaient pensionnés ou venaient de l'être, suivis par les aidants-proches salariés engagés à temps plein. Arrivent ensuite des personnes en recherche d'emploi, des aidants-proches sans emploi, puis des citoyens en maladie/invalidité.

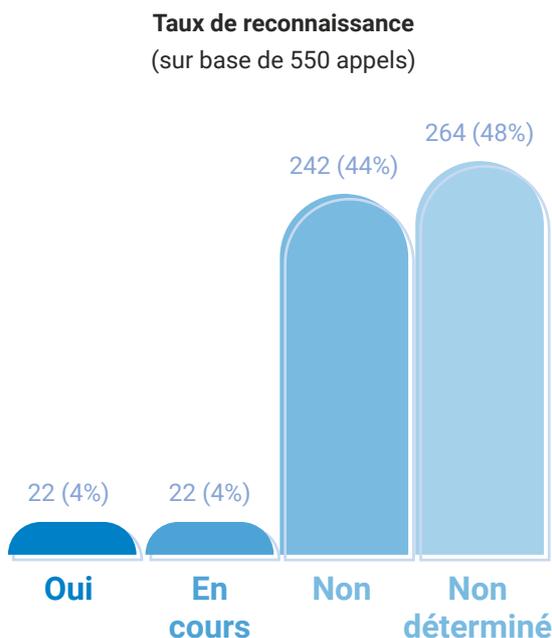
**Provenance des appels**  
(sur base de 629 appels)

Enfin, si nous nous arrêtons un instant sur la provenance de tous les appels reçus (aidants-proches, professionnels, entourage, personnes aidées...), nous avons pu observer, comme en 2023, un trio de provinces représentant la majorité des demandes. Il s'agit du Hainaut, suivi à égalité par les provinces de Liège et de Namur.



## Parmi les appelants, qu'en est-il de la reconnaissance légale de l'aidant-proche ?

Le graphique ci-dessous est très interpellant. Seuls 4% de nos aidants-proches appelants en 2024 s'étaient fait reconnaître officiellement, et 4% étaient en cours de procédure. Cela questionne et nous amène à nouveau à nous demander comment l'information arrive auprès des citoyens, mais aussi quels freins les empêchent de faire le pas de la demande de reconnaissance, tant pour le volet général que pour celui permettant l'accès au congé thématique aidant-proche.



Nous pensons que la méconnaissance du statut par le grand public, le manque de clarté de ses contours ainsi que l'ajout d'une démarche à réaliser alors que les aidants-proches sont déjà épuisés constituent des facteurs jouant en défaveur de cette demande de reconnaissance.

Nous constatons également que, à ce jour, certains professionnels tiennent encore un discours dissuasif à l'égard de l'intérêt à obtenir le statut légal.

Citons, pour exemple, un aidant-proche pensionné n'ayant pas accès au congé aidant-proche et qui souhaitait simplement sa reconnaissance générale. Il s'est vu répondre que cette reconnaissance ne lui apporterait rien. Ceci illustre l'importance de notre mission de sensibilisation et d'information auprès des partenaires professionnels.

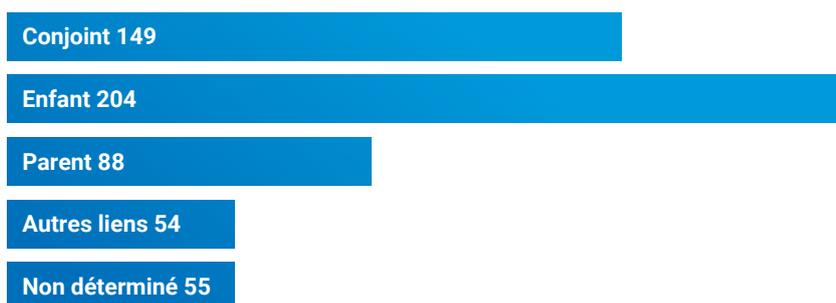
De même, le droit social octroyé via le statut étant encore trop restrictif et donc inaccessible pour bon nombre d'aidants-proches, cela ne les motive pas à réaliser la démarche.

À noter que, lors de nos échanges avec les aidants-proches au cours des permanences, la question de l'obtention du statut n'a pas été posée systématiquement. Cela nous a amenés à constater un pourcentage important de "non déterminé" en 2024. Ce sera remis en perspective au cours de l'année 2025.

## Qu'en est-il du lien entre l'aidant-proche et la personne aidée ?

Les enfants ont été majoritairement recensés comme aidants-proches de leurs parents, suivis par les conjoints qui ont consacré leur temps à la proche-aidance de leur proche compagne ou compagnon. Dans une moindre proportion arrivent ensuite les parents d'enfants ayant un déficit d'autonomie.

Lien entre aidant-proche et proche-aidé (sur base de 550 appels)



Au niveau des personnes aidées, on notera aussi qu'un peu plus de 80% des aidants-proches se sont occupés d'une seule personne, contre 11% qui ont eu la charge de plusieurs proches, le solde étant indéterminé. On voit également que la proportion de femmes aidées a légèrement dépassé celle des hommes aidés (46% contre 42%). Les pathologies majoritairement décrites lors de nos permanences ont par ailleurs concerné les troubles neurodégénératifs, particulièrement la maladie d'Alzheimer.

## Perspectives 2025

Les missions décrites ci-dessus resteront le fil conducteur du Service Appui & Accompagnement tout au long de l'année 2025. L'accompagnement des aidants-proches est un processus dynamique. Il est indispensable de pouvoir nous adapter à l'évolution de leurs demandes et de leurs besoins.

Pour améliorer nos analyses, nous projetons de systématiser le questionnement des aidants-proches, notamment au niveau de l'état de leur reconnaissance légale et de l'obtention de leur statut. Il nous semble également opportun de systématiquement les questionner sur leur affiliation mutualiste, à des fins de partenariat et d'information systématique de ces partenaires indispensables, tant pour l'aidant-proche que pour la personne aidée.

Le développement des liens avec les réseaux locaux - et plus particulièrement au sein des provinces les moins représentées au niveau des demandes reçues à la permanence - fera l'objet d'une attention toute particulière. Cela nous permettra, d'une part, de nous faire connaître au sein de certaines localités et, d'autre part, d'identifier et mobiliser les acteurs de terrain pouvant intervenir sur ces territoires en soutenant les aidants-proches.

La sensibilisation des professionnels, des étudiants ainsi que du grand public à la thématique des aidants-proches se poursuivra au niveau des communes et des provinces, en portant une attention particulière aux territoires les moins couverts jusqu'à présent. Il est essentiel pour notre association de pouvoir se positionner sur la totalité de la Wallonie et donc de renforcer davantage ses actions sur l'ensemble des territoires provinciaux. Nous continuerons ainsi à soutenir les partenaires professionnels désireux de mettre en projet des actions pour les aidants-proches.

Une attention toute particulière sera portée au projet « Jeunes & Aidants-Proches » pour lequel la permanence sera davantage sollicitée comme support pour les professionnels ainsi que pour les jeunes aidants-proches eux-mêmes.

Enfin, le travail interne avec le Service Étude & Plaidoyer ainsi qu'avec le Service Communication & Événement sera renforcé afin de poursuivre la remontée des constats et difficultés vécus par les aidants-proches au quotidien. Cela permettra aussi d'identifier quelles pistes de solutions pourraient être envisagées pour les accompagner, mais également de maximaliser la visibilité de la permanence via nos réseaux et lors des prestations réalisées auprès des partenaires.

## Notre place dans le réseau local

En 2024, nous avons constaté une présence prépondérante de notre ASBL sur le territoire de la province de Namur, toujours très active sur la thématique des aidants-proches. Vient ensuite celle de Luxembourg au sein de laquelle les collaborations ont pu

se développer de manière significative. Malgré l'étendue de son territoire, les partenaires professionnels y ont montré un intérêt à mutualiser leurs forces pour pouvoir répondre aux demandes au sein des différents bassins de vie qu'elle renferme.



Province	Nombre d'actions
Namur	42
Luxembourg	24
Hainaut	17
Brabant Wallon	8
Liège	9
TOTAL	100

01 | SERVICE APPUI & ACCOMPAGNEMENT

Province	Nombre d'actions	Province de Namur					Province	Nombre d'actions	Province de Luxembourg					
		Concertation	Information / Sensibilisation	Participation	Réunion réseautage	Semaine des Aidants-Proches			Concertation	Information / Sensibilisation	Participation	Réunion réseautage	Semaine des Aidants-Proches	
Anderne	2						Liège	2						
Anderlues	1	x					Limelette	1	x					
Bastogne	7	x					Mons	3						
Belgrade	2						Montigny-Le-Tilleul	5	x	x	x		x	
Bertrix	3	x	x				Namur	14	x	x	x	x	x	
Bomel	3		x	x	x		Nismes	4	x	x				
Bouge	1						Nivelles	2		x			x	
Bouillon	1		x				Ottignies-Louvain-La-Neuve	3	x		x	x		
Braine L'Alleud	2	x	x				Pecq	1		x				
Céroux-Mousty	1						Philippeville	1	x					
Charleroi	3		x				Profondeville	4	x		x			
Chimay	1	x					Sambreville	1					x	
Ciney	1						Stavelot	3	x					
Comines	1						Tenneville	1			x			
Habay	1						Tintigny	1					x	
Hannut	1						Tubize	1		x				
Jambes	9	x	x				Verviers	3		x		x		
La Louvière	1						Wellin	1	x					
Libramont	8	x												

## Chronilux

Ce projet soutenu par le SISD Luxembourg a développé, sur le territoire de la province de Luxembourg, des actions en faveur des malades chroniques et des personnes présentant des facteurs de risque. En 2024, l'équipe de coordination, le SISD ainsi que de nombreux partenaires locaux ont travaillé à l'approfondissement et à l'élargissement des bonnes pratiques développées depuis 2018, tout en élargissant la vision de la santé dans un contexte de bien-être global en tenant compte de tous les déterminants de santé. Dans ce cadre, notre ASBL a participé activement aux réunions du groupe stratégique Chronilux. Elle a aussi intégré le groupe de promotion à la santé issu de Chronilux, animé par le CLPS.

### Perspectives 2025

Le projet Chronilux a été clôturé au mois de décembre. Cependant, la poursuite du GT Promotion santé regroupant des acteurs du social et de la santé au niveau du territoire de la province de Luxembourg se poursuit en 2025 pour approfondir et pérenniser les liens et actions avec les différents acteurs de terrain de la province. Une réunion est prévue début 2025 afin de poursuivre la démarche intersectorielle, interdisciplinaire et de co-construction.

Nous y bénéficions d'une place essentielle pour parler de la place des aidants-proches et de l'entourage dans le trajet de soins du patient.

## Les aidants-proches du sud de l'arrondissement de Verviers

Depuis 2023, un réseau d'acteurs locaux s'est mobilisé pour soutenir les aidants-proches dans le sud de l'arrondissement de Verviers. En 2024, quatre réunions intercommunales ont permis d'identifier les besoins, de structurer les actions et d'initier des solutions concrètes. Les constats soulignent un manque de solidarité en zone semi-rurale, la nécessité d'un réseautage efficace entre communes et le besoin d'espaces de répit pour les aidants-proches.

Des avancées notables ont été réalisées : la création de l'ASBL APESE à Stavelot, un projet de soutien validé à Malmedy incluant formation et collaboration avec les professionnels, et des actions de sensibilisation à Waimes et Stoumont. Un groupe de parole animé par des psychologues a vu le jour à Malmedy, tandis qu'un projet de « repos d'un jour » est à l'étude à Stavelot et Malmedy.

### Perspectives 2025

En 2025, l'enjeu sera de pérenniser ces actions, renforcer la mobilisation des bénévoles et évaluer l'impact des initiatives. Une réunion début d'année permettra d'ajuster les stratégies et d'assurer la continuité du réseau de solidarité.

# 02

SERVICE ÉTUDE

ET PLAIDOYER

---

**Le Service Étude & Plaidoyer offre une expertise pour et sur les aidants-proches. Il veille à la diffusion de l'information vers les aidants-proches et les professionnels. Il promeut l'évolution des droits sociaux et dispositifs de soutien des aidants-proches à partir des constats et ressources du terrain. Ce service met en action la maxime « gagnant-gagnant » : nous alimentons notre expertise grâce aux contacts et la mettons à disposition de chacun des partenaires externes.**

En 2024, notre service s'est essentiellement consacré au suivi de nos revendications dans le cadre des élections ainsi qu'aux projets européens pour lesquels nous avons

été soutenus. Nous avons également poursuivi les collaborations avec le réseau supra local, les étudiants et les chercheurs.

## **Représentation politique et lobbying**

L'important travail mené pour concevoir notre mémorandum de juin 2023 puis le communiquer sur nos plateformes et dans les médias n'a pas été vain. Lors des élections régionales, fédérales et européennes du 9 juin 2024, cinq des six partis francophones évoquaient le statut et les droits des aidants-proches dans leurs programmes ! Une première !

Nous avons également mené une vaste enquête auprès des six principaux partis francophones, en leur posant 36 questions concrètes basées sur notre mémorandum de juin 2023. Ces questions ont été élaborées avec l'aide précieuse d'aidants-proches. Nous avons ensuite publié l'ensemble

des réponses collectées afin que les aidants-proches puissent faire leur choix de manière éclairée au moment de se rendre aux urnes.

Sur base de notre mémorandum et des réponses obtenues auprès des partis francophones, nous avons poursuivi et renforcé ce projet en déclinant nos demandes sous forme de cahiers de revendications concrets et étayés pour chaque niveau de pouvoir : le Fédéral, la Région et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces cahiers ont été envoyés aux négociateurs des différentes majorités issues des urnes. Ici aussi avec succès.

La Déclaration de politique régionale wallonne du 11 juillet 2024 a ainsi stipulé : « Être aidant-proche ne devrait pas entraîner une double, voire une triple peine. Le gouvernement interpellera les autres niveaux de pouvoir pour leur proposer un Plan interfédéral « aidant-proche » pour une reconnaissance plus juste, un soutien et un accompagnement renforcés, quel que soit le statut socio-économique de l'aidant. »

Cet engagement historique a débouché, à l'automne, sur une première réunion de travail au cabinet du ministre wallon de la Santé, Yves Coppieters. L'élaboration d'un plan de mesures ainsi que la reconnaissance officielle de notre ASBL ont été au cœur d'échanges prometteurs appelés à se poursuivre. L'accord de majorité fédéral a, lui aussi, pris des engagements encourageants en janvier 2025. Nous y reviendrons dans notre rapport de l'an prochain.

## Projet Européen FSE+



Par le biais du Fonds Social Européen, notre ASBL s'est associée au projet « Soutien de l'aidant-proche et offre de répit » déployé sur la Région wallonne

en 2024 et 2025. Porté par l'Aviq, il vise à renforcer, étendre et diversifier le soutien des aidants-proches de personnes dépendantes.

### Coordination pédagogique

Au-delà des axes handicap, aînés et santé mentale, un axe transversal y est porté par notre association. Il se décline en une coordination pédagogique du projet. L'objectif est de renforcer la cohérence et la transversalité des actions, de travailler sur la thématique des jeunes aidants-proches, et de renforcer le travail avec le réseau local et la permanence Info'Aidants.

identifiés et fonctionnent bien dans certains secteurs mais pas dans d'autres. La transversalité est aussi recherchée par l'Aviq au sein de ses compétences.

Le soutien des aidants-proches se fait (encore) trop souvent en silos, en fonction du profil de la personne aidée. Certains dispositifs sont clairement

En 2024, le focus a été mis sur les zones inter-secteurs : la personne en situation de handicap peut être également vieillissante, une personne âgée en fragilité psychique... Certaines initiatives existent. Comment les promouvoir ? Comment outiller les professionnels sur ces enjeux ?

Notre projet wallon « Jeunes & Aidants-Proches » a été lancé et présenté en avril 2024 au Parlement de Wallonie. Il vise à améliorer l'identification des jeunes de moins de 26 ans qui, de manière régulière et significative, apportent une aide à un proche en déficit d'autonomie physique et/ou psychique. Il s'attache également à mieux cerner leurs besoins ainsi que ceux des professionnels qui les accompagnent (enseignants, travailleurs sociaux, animateurs de mouvements de jeunesse, encadrants sportifs, etc.).

Son objectif est triple : reconnaître ces jeunes aidants-proches, sensibiliser à leur réalité et soutenir les acteurs de terrain dans la mise en place d'un accompagnement adapté, coconstruit avec et pour eux.

---

Dans cette perspective, une journée d'étude a été organisée à Liège le 28 novembre 2024 afin d'explorer les moyens de mieux soutenir les jeunes aidants-proches en Wallonie. Elle a réuni une soixantaine de participants, dont des intervenants wallons et européens, qui ont partagé des bonnes pratiques et des dispositifs innovants à destination des jeunes aidants-proches. La journée a également permis d'établir un premier état des lieux des besoins de ces jeunes et des professionnels présents, mettant en lumière des constats alignés avec les objectifs et perspectives du projet.

## ERASMUS +



Notre ASBL a participé en tant que coordinatrice à un projet de 18 mois financé par le programme Erasmus+. En partenariat avec EPIONI - l'association des aidants-proches de Grèce - et une association de services de santé du Tarn-et-Garonne - l'APAS 82 - nous avons mené le projet EUROP'AIDANTS : « Ensemble et Unis, réfléchissons pour ouvrir nos pratiques en faveur des AIDANTS ».

Ses objectifs sont de comparer la situation des aidants-proches et les problèmes auxquels ils sont confrontés dans nos pays respectifs, mais aussi d'améliorer les activités et les pratiques de tous les partenaires. Un point d'attention transversal a été porté sur les aidants-proches vivant en zone rurale, plus isolés en matière de santé et que nous avons plus de difficultés à sensibiliser.

## Le projet s'articule autour de 3 activités principales



Des visites d'échanges / d'étude de 4 jours en Belgique, en Grèce et en France.



Des activités de gestion de projet en ligne et des groupes de travail ciblés.



La rédaction d'un guide de bonnes pratiques.

En février, nous avons découvert les services proposés par l'APAS 82 à Montauban et aux alentours et nous avons participé à la plénière du « pôle partenaire aidants » qui regroupe l'ensemble des associations actives dans le département en faveur des aidants-proches. Une réunion riche d'enseignements pour notre ASBL et nos actions futures.

Notre second voyage a eu lieu en Grèce au mois de mai. Nous y avons échangé tout particulièrement sur la santé mentale des personnes aidées et des aidants-proches.

Enfin, nous avons reçu nos partenaires en novembre à Namur pour leur faire découvrir à la fois nos actions et plusieurs partenaires actifs en Région wallonne ainsi qu'à Bruxelles. Ils ont également pu participer à notre journée d'étude sur les jeunes aidants-proches à Liège.

## Éducation permanente

Après avoir reçu un accord de principe, nous avons travaillé à notre demande de reconnaissance définitive en éducation permanente en vue de son introduction en janvier 2025. Elle concerne l'axe 4 : sensibilisation et information. Le projet de « La Semaine des Aidants-Proches » a été repris en thème de campagne

d'information et de communication. Elle vise en effet les aidants-proches, mais également les professionnels et le grand public. Nous avons référencé 23 missions d'information et de sensibilisation ouvertes au public, qui s'intègrent dans une démarche d'éducation permanente.

## Participation à la recherche et accompagnement des étudiants

Le suivi des étudiants ainsi que les collaborations avec des chercheurs sont désormais systématisés au niveau de notre association. Ils constituent un volet important de notre travail.

### Étudiants

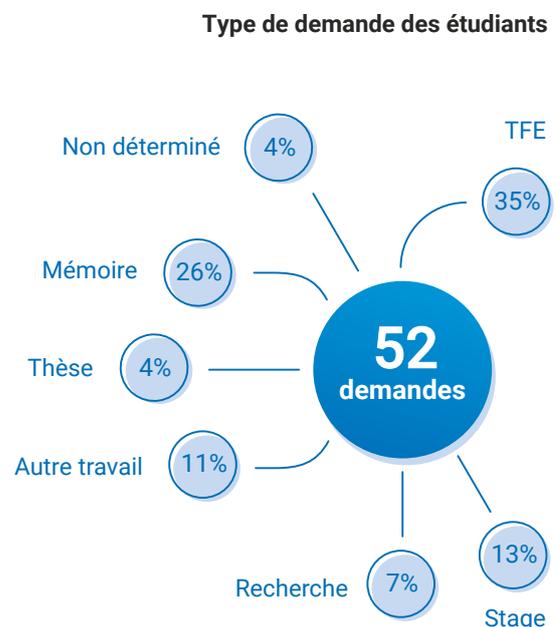
Les accompagner dans la réalisation de leur TFE ou de leur mémoire nous permet d'apprécier comment la thématique de la reconnaissance et du soutien des aidants-proches s'impose comme un sujet important auprès de ces futurs professionnels. Cela alimente notre expertise et nous permet également de la diffuser. Les contacts

avec les hautes écoles et universités sont un levier pour des opportunités de formation/sensibilisation et vice-versa. D'autre part, ils permettent à l'ASBL de se tenir au courant des travaux et des modèles enseignés dans les filières de formation. Ils contribuent donc à enrichir nos contenus de formation.

### Les demandes

Nous avons reçu 52 demandes en 2024 (pour 36 en 2023). Les 2 profils majoritaires étaient les soins infirmiers (25%) et la santé publique (21%). Suivent la psychologie, l'ergothérapie et les assistants sociaux. La toute grande majorité des étudiants sont dans les niveaux bachelier (50%) et master (35%).

NB : 2 étudiants ont formulé une demande de TFE et de stage.



Les demandes des étudiants concernaient surtout le suivi de travaux qui, de près ou de loin, incluaient l'entourage des patients. Certaines demandes se limitaient à des ressources documentaires ou à des questions très précises et n'allaient pas plus loin. L'accompagnement proposé par l'ASBL a été particulièrement apprécié. Ainsi, au départ d'une demande ponctuelle, le suivi proposé (par mail ou vidéo conférence) s'est parfois transformé en un accompagnement approfondi (relecture d'outils méthodologiques,

de grilles d'entretien, de corpus théoriques, référent théorique, etc.). Nous avons également reçu plusieurs demandes de participation à des jurys et défenses de thèses, mémoires ou TFE.

Les étudiants nous ont également sollicités pour des demandes de stage (7 demandes en 2024). Nous avons validé d'accueillir 2 étudiantes (marketing et assistante de direction) qui réaliseront leur stage de bac 3 au premier semestre 2025.

### Recherche

La participation à la recherche constitue un volet essentiel de notre travail, nous permettant d'apporter notre expertise et notre regard de terrain aux études menées sur les aidants-proches. Cette

implication nous permet non seulement de contribuer à l'évolution des connaissances, mais aussi d'alimenter nos actions et notre plaidoyer sur des bases solides.

### Be.Hive : un engagement renforcé

Notre association est activement impliquée dans les travaux de la Chaire interdisciplinaire de la première ligne, Be.Hive, qui vise à améliorer l'organisation et la coordination des soins en première ligne. En 2024, les partenaires actifs ont élaboré une candidature pour assurer le financement du projet pour cinq années

supplémentaires grâce au Fonds Daniel De Coninck, géré par la Fondation Roi Baudouin. Cette candidature ayant été validée en fin d'année, la version 2 de Be.Hive verra un investissement renforcé de notre association, à la fois dans le comité de pilotage stratégique et dans les recherches menées.

## Chaire Partenamut : une nouvelle dynamique de recherche

Nous avons également contribué à la mise en place d'une chaire universitaire financée par Partenamut, dont la recherche sera menée par l'École de Santé Publique de l'ULB. Convaincus que notre expertise constitue un atout, nous avons été sollicités pour enrichir les réflexions sur cette thématique. Notre engagement dans cette chaire, qui s'étendra de 2025 à 2028, se traduira par une participation

active au comité d'accompagnement. À travers cette collaboration, nous pourrons apporter un regard de terrain, renforcer les liens avec les aidants-proches et le réseau local, et exploiter les résultats de cette recherche pour nourrir nos actions et notre plaidoyer. L'étude adoptera une approche quantitative et qualitative, garantissant une analyse approfondie et pertinente des enjeux liés aux aidants-proches.

## Collaboration avec le réseau supra local

À l'instar du réseau local, nous avons continué de collaborer avec le supra local (acteurs régionaux, fédéraux et étrangers). Les contacts ont plusieurs objectifs : alimenter notre expertise, réaliser une veille des projets et législations en cours qui impactent les aidants-proches de manière directe ou indirecte, visibiliser les aidants-proches et leur apport à la société (particulièrement à notre système de santé), découvrir des initiatives innovantes et les relayer, etc.



**146** participations  
externes à des réunions,  
groupes de travail, sensi-  
bilisations et présences



**8**  
discussions  
politiques

**49**  
projets  
européens




**8**  
pour  
Erasmus+



**41**  
pour le projet FSE+  
(dont 12 pour le  
projet JAP)



**21**  
rencontres  
pour des recherches



**68**  
partenariats  
avec le réseau  
supra local

## Perspectives 2025

Nous poursuivrons nos projets de 2024 : projets européens, lobbying politique, projets de recherche, travail avec le réseau supra local.

Nous serons particulièrement attentifs à répondre à nos engagements au niveau des projets européens, de l'éducation permanente et de notre engagement dans la Chaire de recherche Be.hive.

Pour Erasmus+, le début d'année sera consacré à la rédaction du guide de bonnes pratiques qui comprendra 3 bonnes pratiques par pays ainsi qu'un état des lieux de la situation des aidants-proches dans nos pays respectifs. L'objectif global du projet est de faire évoluer les politiques publiques et les pratiques en faveur des aidants-proches, en s'appuyant sur des expériences concrètes et des actions réalisées dans nos pays. Nous souhaitons contribuer à cette démarche collective et européenne qui vise à renforcer la reconnaissance et le soutien aux aidants-proches.

# 03

SERVICE FORMATION

& SENSIBILISATION

---

**Le Service Formation & Sensibilisation a pour objectif de répondre aux besoins et attentes des différents secteurs et acteurs de terrain. Nous adaptons dès lors nos prestations en fonction des demandes du public. Notre module de formation vise à mieux connaître les aidants-proches, les soutenir et favoriser la complémentarité avec les professionnels. Pour plus de cohérence, nous collaborons avec l'ASBL Aidants Proches Bruxelles, tant sur les contenus que sur les territoires.**

Les professionnels de la santé, de l'accompagnement et du social, tout comme les administrations, sont les premiers interlocuteurs des proches-aidés dans le suivi de leur santé, leur soutien dans les activités de la vie quotidienne et leurs démarches administratives. Bien souvent, les

aidants-proches accompagnent leur proche ou en sont les intermédiaires (prise de rendez-vous, coordination, démarches administratives...). Ces différents points de rencontre sont donc des lieux privilégiés de repérage et d'accompagnement des aidants-proches.

## 2024 en un clin d'œil



L'an passé, le service a accompli **22 missions** d'une durée totale de **71h**, avec **453 professionnels** ou futurs professionnels touchés.

En 2023, nous avons dispensé **30h** de formation pour toucher **170 professionnels**.



## Sensibilisations ciblées

453 professionnels ou futurs professionnels ont été sensibilisés au vécu et aux besoins des aidants-proches, informés des dispositifs existants pour les soutenir et formés à leur accompagnement.

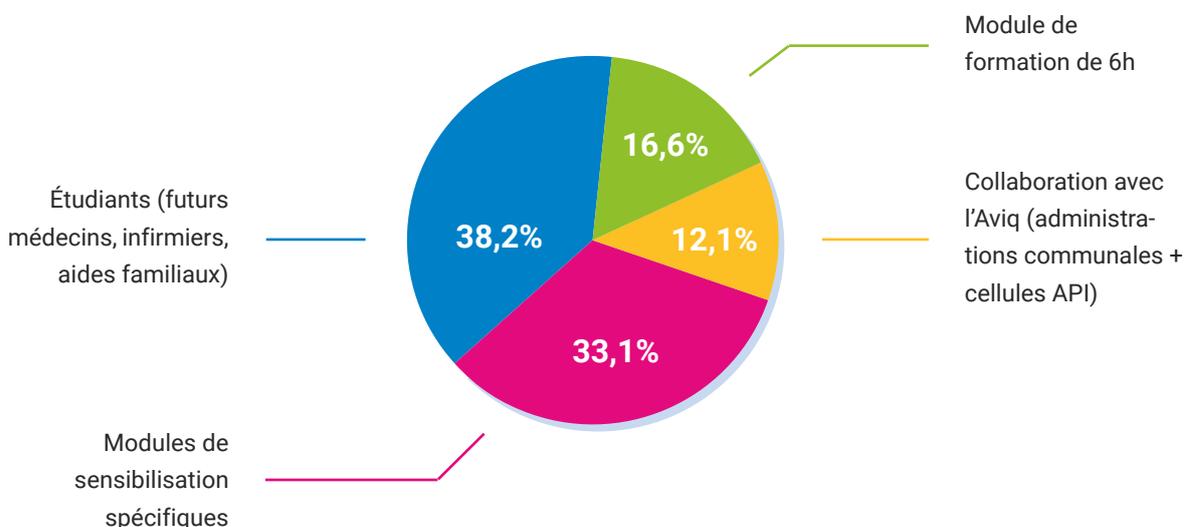
Notre module de formation de 6h, ouvert à tous les profils professionnels ou sollicité pour un profil spécifique (travailleurs sociaux de mutuelle par exemple...) a de plus en plus de succès : 75 personnes en ont profité en 2024.

Une collaboration renforcée avec l'Aviq nous a permis de sensibiliser les cellules API et N° gratuit, ainsi que 3 des 6 tables rondes organisées deux fois par an pour les référents handicots communaux. Ce sont ici 55 personnes de l'Aviq et des administrations communales qui ont été touchées.

Huit modules plus spécifiques de sensibilisation ont également permis de sensibiliser 150 personnes sur des thématiques variées : soins palliatifs, certificat sur les violences intrafamiliales, milieux hospitaliers, aides familiales...

Enfin, 173 étudiants (futurs médecins, infirmiers et aides familiaux) ont également été sensibilisés en 2024.

Cela nous a mobilisés pour 6 réunions internes au service, et 3 groupes de travail externes de co-construction et d'ajustements pour proposer des modules au plus près des demandes.



Répartition des publics sensibilisés ou formés en 2024

## Sensibilisations ouvertes

Au-delà de ces modules de formation et sensibilisation « fermés », nous avons réalisé de nombreuses sensibilisations plus généralistes auprès de nombreux acteurs locaux. Nous l'avons notamment fait à l'attention du grand public - professionnel ou pas - comme mentionné dans les activités de notre service Appui & Accompagnement.

Des séances d'information en ligne sont désormais bien rôdées également, permettant aux personnes intéressées (aidants-proches, professionnels...) d'être informées sur la loi de reconnaissance des aidants-proches et les dispositifs existants pour les soutenir.

## Perspectives 2025

Nous visons la poursuite de nos modules de formation (courtes ou longues). Des contenus plus spécifiques continuent à être réfléchis en interne (gestion de conflit, institution...).

Les séances d'information en ligne sur la loi et les droits des aidants-proches seront multipliées, que ce soit dans une formule tout public, ou plus directement à l'attention des acteurs partenaires du projet FSE par exemple. Des thématiques diverses seront aussi déployées via ce canal, avec un intervenant externe amenant une expertise différenciée.

# 04

SERVICE COMMUNICATION

& ÉVÉNEMENTS

---

**Le Service Communication & Événements coordonne et développe la communication interne et externe de l'ASBL en veillant à la cohérence de ses supports et messages. Il prend également part à la coordination des événements relevant des missions de l'association. À ce titre, il travaille en étroite collaboration avec les autres services pour proposer, développer ou participer à l'élaboration d'un panel d'outils destinés aux différents publics que nous souhaitons toucher.**

## 11<sup>e</sup> édition de la Semaine des Aidants-Proches

La 11<sup>e</sup> édition de la Semaine des Aidants-Proches s'est tenue du lundi 30 septembre au dimanche 6 octobre. Elle a constitué une année de transition et de test. Pour la première fois, la gestion technique de sa plateforme a été confiée à l'ASBL Solutions - Aides - Mieux vivre (ASBL SAM). L'ambition était double :

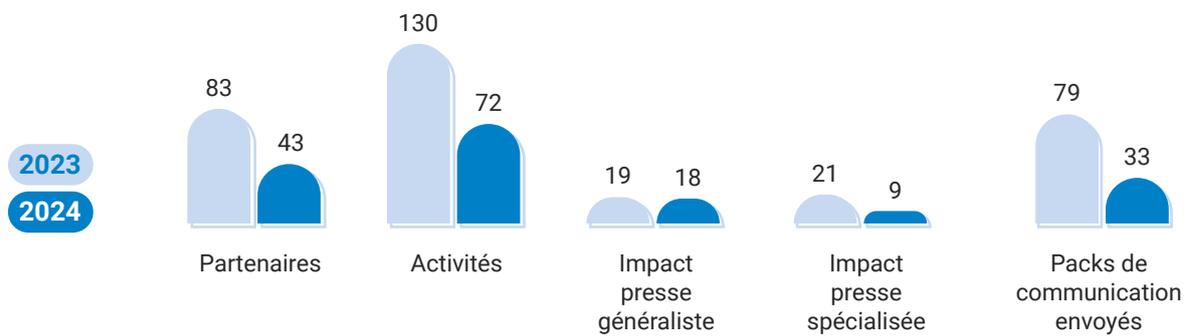
1. Bénéficier d'une gestion simplifiée d'encodage des activités
2. Deux : fluidifier et améliorer leur mise en relief sur notre site dédié.

Nos partenaires ont été invités à s'inscrire sur SAM ou à y compléter leur fiche existante lorsqu'elle existait déjà, en y décrivant leur initiative. Elles étaient ensuite classées par date, lieu et proximité géographique, facilitant leur accès pour le public intéressé ainsi que les médias souhaitant y consacrer une annonce ou un reportage.



Des limites ont néanmoins été observées dans cette sous-traitance partielle. On pointera notamment un retard dans la livraison de la plateforme (mi-juillet au lieu de début avril). Cela a entraîné une réduction du délai d'encodage et a eu un impact conséquent sur le nombre d'activités ainsi que sur les annonces de l'opération dans la presse spécialisée (qui avait souvent bouclé son numéro

de septembre avant de recevoir les informations nécessaires). Une faible intégration de l'identité visuelle de notre ASBL a également été déplorée. L'équipe a retravaillé l'ensemble des fiches d'activité encodées pour les rendre plus claires et attractives, assurant une qualité homogène des informations publiées qui n'a toutefois pas atteint les standards antérieurs ni espérés.



L'édition 2024 de la Semaine des Aidants-Proches a permis de tester une nouvelle approche qui n'a pas rencontré toutes nos attentes. Ces constats guideront l'édition 2025, avec

pour priorité le développement d'une plateforme interne, le renforcement des relations avec les partenaires et une modernisation de la charte graphique.

## Les livrets thématiques

### Suis-je aidant-proche ?



**Comment concilier mon emploi et ma famille ?**

Les deux livrets ont été revus en 2024 pour les actualiser à notre nouvelle charte orthographique de mai 2023, en corriger les coquilles et en adapter l'année et l'éditeur responsable.

Le second livret a également été réimprimé à 1.000 exemplaires rapidement écoulés, démontrant une utilité qui perdure.

# Les flyers d'information

Il en existe quatre :

- 1 Êtes-vous un (jeune) aidant-proche qui s'ignore ?
- 2 Vous vous occupez régulièrement d'un proche en perte d'autonomie ?
- 3 Qui prendra le relais auprès de mon proche s'il m'arrive quelque chose ?
- 4 Vous aidez un proche ?

Ils ont également été retravaillés en 2024 pour les adapter à la nouvelle charte orthographique et en corriger les coquilles. Le deuxième a été retiré à 2.000 exemplaires. Ils demeurent eux aussi très demandés.



# Les goodies

Les stylos-billes de l'ASBL ont été modernisés. Nous avons opté pour un nouveau modèle en carton et bois recyclés, avec apposition sur le clip du numéro de téléphone de notre permanence afin d'en assurer la promotion. Ils ont d'emblée rencontré un franc succès.

Dans la même optique, des fardes ainsi que des blocs-notes aux couleurs de l'ASBL ont été créés et distribués aux participants de la journée d'étude du 28 novembre. Pensés pour être utiles au-delà de l'événement, ces supports sont à la fois pratiques et intemporels.



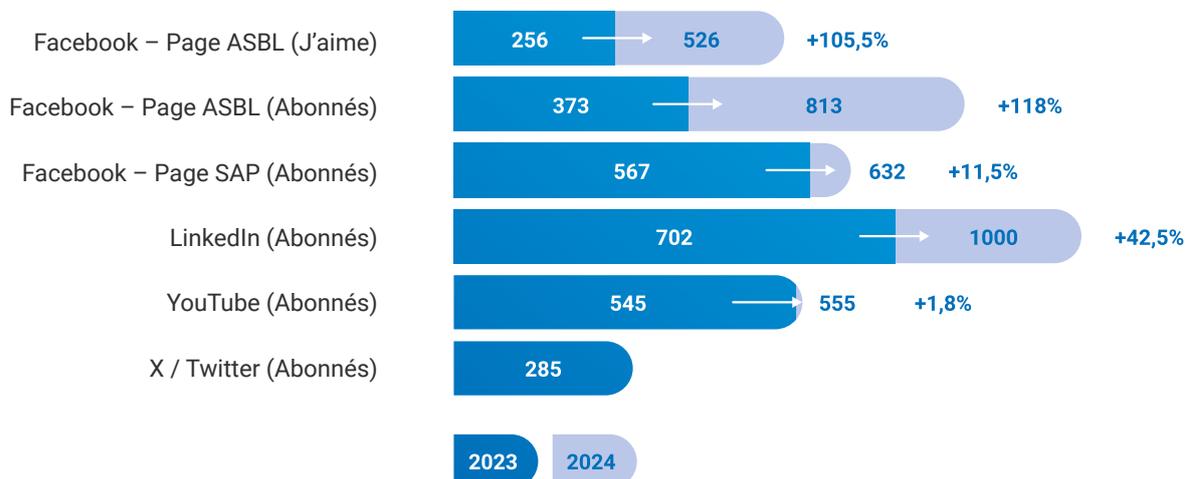
## Mailings, articles et réseaux sociaux

Nous avons publié 5 newsletters mettant en relief nos activités, dont l'important travail réalisé par le Service d'étude dans le cadre des élections fédérales, régionales et européennes du 9 juin et la journée d'étude de notre projet « Jeunes & Aidants-Proches » du 28 novembre. Nous avons également initié des envois de mailings portant sur nos offres de formation à des acteurs et zones géographiques plus ciblés, dans le but de les rendre plus concernés.

La publication d'articles sur notre site s'est poursuivie à un bon rythme, se concentrant principalement sur les échos de nos activités dans les médias. Nous avons par ailleurs profité d'un remplacement au sein de l'équipe pour repenser et retonifier le contenu de nos réseaux sociaux. Nous en avons notamment recentré les jours de publication sur le mardi, le jeudi et le samedi, jugés plus porteurs.

Grâce à tout cela, notre page Facebook générale est passée de 256 à 526 mentions « J'aime » (+270), et de 373 à 813 followers (+440). Nous poursuivons de la sorte notre travail de « reconquête » suite à la suppression inexplicquée de cette page en 2022 et à la perte de nos nombreux followers de l'époque.

La page Facebook dédiée à la SAP compte 632 followers (+65). Elle a également été maintenue, se concentrant sur le contenu éponyme. Notre compte LinkedIn frôlait fin décembre les 1.000 abonnés (+298). Notre chaîne YouTube (555 abonnés, +10) continue à nous servir principalement à héberger des vidéos visibilisant nos activités (notre journée d'étude de novembre 2024, une formation de juin...). Enfin, notre compte X (285 abonnés), n'a plus accueilli de nouvelle publication en 2024.



## Le site Doc'Aidants

Il contient de la documentation que nous mettons à disposition du public et des professionnels. Il a été maintenu en 2024, même si son contenu n'évolue plus depuis 2023.

Nous avons néanmoins continué à donner suite aux demandes de mise à disposition des publications que nous recevons, sans en ajouter de nouvelles. L'avenir de ce portail doit être clarifié.

## Les retours dans la presse

Nous avons poursuivi nos efforts d'amplification de notre présence médiatique, tous supports confondus. Avec succès : de 12 échos presse répertoriés en 2022, nous sommes passés à 63 articles ou sujets radio/

TV en 2023 et à 79 en 2024. Ils se déclinent comme suit : 66 dans la presse généraliste et 13 dans la presse spécialisée. Leur inventaire complet se trouve ici :



<https://wallonie.aidants-proches.be/revue-de-presse-de-lannee-2024-janvier-2025/>



## Réunions de service

Instituées en novembre 2024, des réunions de service mensuelles permettent désormais à l'équipe de prendre un temps d'échange, de planification et de coordination sur les enjeux et outils dont nous

assurons la gestion, en tout ou en partie. Cela favorise grandement les avancées sur une série de besoins transversaux bénéficiant à l'ensemble de l'association.

## Perspectives 2025

Pour 2025, le Service s'est de nouveau fixé plusieurs objectifs importants, et notamment :

- Poursuivre la communication autour de nos activités et de nos grands enjeux, dont le projet « Jeune & Aidants-Proches Wallonie » et nos cahiers de revendications (plus particulièrement auprès des nouveaux gouvernements issus des urnes des 9 juin et 13 octobre 2024 dans ce dernier cadre).
- Organiser la 12<sup>e</sup> édition de la Semaine des Aidants-Proches qui sera l'occasion d'un retour à la mouture initiale, l'expérience d'une sous-traitance partielle de la gestion de ses partenaires et activités s'étant avérée peu concluante. La collaboration avec Aidants Proches Bruxelles sera relancée sur de bonnes bases dans ce cadre également.
- Peaufiner le contenu de la nouvelle charte orthographique de l'ASBL en veillant à généraliser son application à tous niveaux, en ce compris celui du tiret ajouté à « aidant-proche » chaque fois que ce mot est utilisé.
- Repenser une série d'outils communs dont nous assurons la gestion (signatures, goodies, archives...).
- Réviser et éventuellement renforcer notre matériel de base (photos, abonnements journaux...).
- Améliorer l'architecture du site internet dans l'attente de sa refonte générale. Un helpdesk extérieur sera recherché pour nous épauler en cas de problème majeur.
- Repenser la pertinence de conserver une page Facebook exclusivement dédiée à la SAP et envisager l'ouverture d'un compte Instagram.
- Renforcer notre liste de « grands témoins », à savoir des aidants-proches acceptant de témoigner dans les médias ainsi que dans les études et recherches universitaires afin de faire encore mieux connaître leur réalité. Tout cela nous aide à convaincre de la pertinence de notre combat en faveur de nouveaux avantages et droits sociaux pour alléger leur quotidien autant que faire se peut.

# 05

SERVICE ADMINISTRATIF

& FINANCIER

---

**Le Service Administratif & Financier joue un rôle central dans l'organisation de l'association. Comme son nom l'indique, il a la charge de la gestion administrative et financière de l'ASBL. Il vient en support des autres services et assure le bon fonctionnement de l'association.**

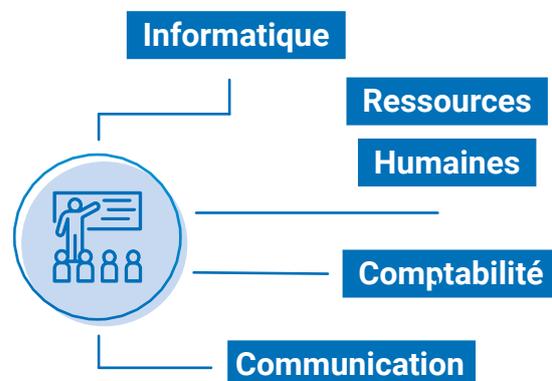
## **Aspect financier**

L'année 2024 a été marquée par une stabilisation des problèmes de trésorerie grâce au recours au crédit bancaire à certains moments de l'année. De plus, l'avance de notre subvention 2024 a été versée plus tôt qu'en 2023, ce qui a permis une meilleure gestion du budget annuel.

Le projet FSE+ qui a débuté a imposé l'emploi d'une comptabilité analytique à laquelle nous n'étions pas habitués. L'engagement d'une comptable au mois d'avril s'est révélé indispensable afin de garantir la santé financière à long terme de l'ASBL.

## **Formation continue**

La formation continue de nos travailleurs a de nouveau été encouragée. Trois employés ont bénéficié, grâce à l'appui du Fonds 4S notamment, de 4 modules de formation dans les domaines suivants : ressources humaines, communication, informatique et comptabilité.



## Cartes d'urgence

Les demandes de cartes d'urgence ont augmenté de 31% en 2024, soit 225 cartes contre 172 en 2023. À de rares exceptions près, il s'agit de demandes couplées pour une carte « aidant-proche » et une carte « personne aidée ».

D'autre part, 27 personnes ont demandé à être rappelées par notre permanence via cette demande. Cela représente une augmentation de 42% par rapport à 2023.

Les demandes de cartes étaient géographiquement réparties comme suit :

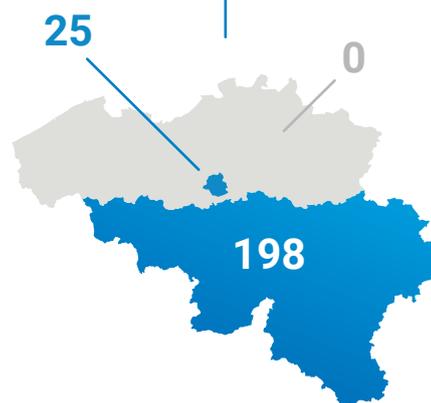
- 198 pour la Wallonie
- 25 pour Bruxelles et sa périphérie
- 0 pour la Flandre



+31%



+42%



Les demandes par province révèlent des chiffres assez différents par rapport à 2023.

	2023	2024
Brabant wallon	24	52
Bruxelles	24	25
Hainaut	53	47
Liège	33	49
Luxembourg	9	23
Namur	29	29
TOTAL	172	225

**Demandes de cartes d'urgence en 2023 et 2024**

Si les demandes provenant de Bruxelles et des provinces de Hainaut, Namur et dans une moindre mesure de Liège sont relativement stables, nous avons constaté une hausse significative de celles émanant du Brabant wallon (46%) et de la province de Luxembourg (39%), territoires où plusieurs sensibilisations et actions locales ont été menées par le service Appui et Accompagnement en 2024.

Les cartes ont été commandées presque exclusivement via le formulaire en ligne, avec une répartition uniforme durant l'année, excepté aux mois de mars et juillet où l'on constate une diminution. Nous avons continué à travailler en parallèle avec les cartes d'urgence provisoires en carton au format « cartes de visite », permettant aux professionnels de les remplir directement avec leur public.

CONCLUSION



## Conclusion

L'année 2024 a été, nous l'espérons, une année charnière pour les aidants-proches en Wallonie. Marquée par des élections à tous les niveaux de pouvoir, elle a suscité de nombreux espoirs quant à la reconnaissance et au soutien de celles et ceux qui accompagnent quotidiennement un proche en déficit d'autonomie. Pour la première fois, un engagement en leur faveur figure explicitement dans la Déclaration de Politique Régionale. Ce sera également le cas au niveau fédéral, signe d'une prise de conscience croissante de leur rôle essentiel pour notre société.

La réalité du terrain demeure cependant préoccupante. Les aidants-proches que nous accompagnons sont confrontés à des situations de plus en plus complexes, amplifiées par des politiques de santé réduisant la durée des séjours hospitaliers et favorisant le maintien à domicile, sans que les dispositifs de soutien et d'aide à domicile ne soient développés en conséquence. Faute d'un accompagnement adapté, ces aidants-proches s'épuisent, avec des conséquences lourdes tant pour leur propre santé que pour celle de la personne aidée.

Cette usure a également un impact financier. L'intensité de leur engagement les empêche souvent de maintenir une activité professionnelle stable, les amène à refuser des promotions ou à réduire leur temps de travail, quand ils ne sont pas eux-

mêmes éloignés du marché de l'emploi pour maladie, accentuant ainsi leur précarité. À l'inverse, la précarité économique aggrave leur situation, réduisant leurs possibilités d'accéder à des services de répit ou de soutien. Ainsi, précarité et proche-aidance se renforcent mutuellement, formant un cercle vicieux dont il est difficile de sortir. Soutenir les aidants-proches, c'est donc faire de la prévention : prévention de l'isolement, prévention des problèmes de santé physique et mentale, prévention d'un effondrement du système de soin par manque de relais, mais aussi prévention de l'appauvrissement des aidants-proches eux-mêmes, de leur entourage et de leur famille.

Notre association joue un rôle essentiel dans cet écosystème, en développant un réseau efficace de sensibilisation, d'orientation et d'accompagnement. En facilitant l'accès aux ressources et en offrant un appui concret aux professionnels et aux aidants-proches, nous contribuons directement à leur bien-être et à la pérennité de leur engagement. Cette mission de prévention est d'autant plus cruciale que nous constatons une complexification constante des demandes que nous recevons, tout en étant sollicités également davantage par de nouvelles structures locales qui prennent conscience de la nécessité d'un soutien organisé.

Notre projet FSE+ sur les jeunes aidants-proches illustre également notre capacité à innover pour répondre aux besoins d'une population encore méconnue et trop souvent négligée. En agissant pour ces jeunes, nous prévenons des situations d'usure et d'abandon scolaire. Nous espérons aussi favoriser une insertion sociale et sociétale de ce public particulier qui porte une charge invisible.

Comme vous avez pu le voir dans ce rapport d'activités, notre expertise et notre travail sont reconnus. Mais nos moyens humains restent insuffisants pour répondre à toutes les demandes ainsi qu'à cette question qu'on nous pose régulièrement : « Mais comment faites-vous pour accomplir autant avec si peu de moyens ? ». Sans compter que, trop souvent, nous sommes contraints de refuser des prestations faute de ressources suffisantes. Cette situation est d'autant plus alarmante que tant les professionnels que les aidants-proches expriment de plus en plus leur épuisement et leur besoin de soutien de notre part. Or, ne pas les soutenir aujourd'hui, c'est courir le risque d'un coût humain et financier bien plus élevé demain.

Dans ce contexte, il est urgent que les engagements politiques se traduisent en mesures concrètes et en financements à la hauteur des enjeux. Si l'on veut véritablement prévenir

l'épuisement des aidants-proches et leur permettre de continuer à jouer leur rôle sans s'effondrer, il faut renforcer les structures qui les accompagnent au quotidien.

Malgré ces difficultés, l'année 2024 a été le témoin d'initiatives locales inspirantes, comme celles développées par la commune de Bassenge ou la ville de Liège, qui prouvent que la mobilisation en faveur des aidants-proches s'intensifie. Cette dynamique doit être encouragée et soutenue à tous les niveaux de pouvoir.

En 2025, nous poursuivrons notre engagement avec détermination afin que chaque aidant-proche puisse bénéficier de la reconnaissance et du soutien qu'il mérite. Mais pour leur assurer une prise en charge efficace et prévenir leur isolement et leur épuisement, un renforcement des moyens alloués à notre structure est indispensable. L'avenir des aidants-proches en Wallonie ne doit pas reposer uniquement sur leur dévouement et leur capacité à s'adapter, mais sur une politique volontariste et un soutien accru aux structures qui les accompagnent au quotidien.



Maxime DELAITE  
DIRECTEUR DE L'ASBL





Route de Louvain-La-Neuve, 4/2 - 5001 Belgrade

info@aidants.be - 081/74.68.79

[www.wallonie.aidants-proches.be](http://www.wallonie.aidants-proches.be)

Avec le soutien de



Cofinancé par l'Union européenne

